



Les commissions

La municipalité a souhaité créer 7 commissions thématiques. Elles sont chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal.

Rôle des commissions

L'équipe municipale a choisi de créer 7 commissions thématiques, en lien avec les objectifs de son mandat.

Mises en place lors du conseil municipal du 23 avril 2014, **ce sont des commissions d'étude**. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions sur les affaires relevant de leur compétence. Elles n'ont cependant pas de pouvoir de décision. Celui-ci revient uniquement au conseil municipal.

Chaque commission est composée de 10 élus : le Maire, 7 élus de la majorité et 2 de l'opposition.

7 commissions thématiques

7 commissions existent en lien avec les thématiques suivantes :

- > Finances
- > Commerce-Artisanat-Vie économique
- > Urbanisme-Transport
- > Voirie-Travaux-Circulation-Cadre de vie
- > Culture-Communication-Sport-Vie associative
- > Petite enfance-Enfance-Jeunesse-Vie scolaire
- > Sécurité

[Téléchargez la composition des 7 commissions thématiques](#)

• ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



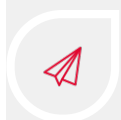
PLU



CHAP'INFO



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS